

Vademecum Golf Entreprise 2025



LIGUE DE GOLF
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 

06/02/2025

Ligue de Golf Auvergne-Rhône-Alpes

TABLE DES MATIERES

Table des matières	1
Edito	2
Bureau	3
Délégués territoriaux.....	3
Règlement Général	4
Règlements Applicables.....	4
Comité d'Épreuve	4
Participants.....	4
Inscriptions.....	4
Organisation	5
Règlements Particuliers.....	5
Compétitions de Ligue	6
Qualification Ligue / Pitch and Putt	6
Qualification Ligue / Coupe de France.....	7
Championnat de Ligue Individuel 1 ^{ère} Série	8
Championnat de Ligue Individuel 2 ^{ème} Série	9
Championnat de Ligue Individuel 3 ^{ème} Série	10
Coupe Féminine de Ligue	11
Coupe des Présidents d'A.S. Entreprise	12
Championnat Fédéral.....	13
Rencontre AURA.....	14
Compétitions Zone Auvergne	(règlements détaillés sur le site du
Comité Territorial)	15
Championnat Auvergne par équipe.....	15
Championnat individuel Auvergne 36+	16
CHALLENGE DEPEIGE.....	16
RYDER CUP AUVERGNATE.....	17
Compétitions Zone Rhône-Alpes	18
Championnat Rhône-Alpes par équipe.....	18
Finale Championnat Rhône-Alpes	19
Qualification / Coupe Rhône-Alpes	20
Phase finale Coupe Rhône-Alpes.....	21
Trophées Départementaux 36+	22
Finale Trophées Départementaux 36+	23



EDITO

Un très grand merci à tous ceux qui ont organisé des compétitions au cours la saison 2024 et à tous les golfs qui mettent à disposition leurs parcours pour nos différentes épreuves.

Les résultats sportifs 2024 ont été très bons avec notamment le titre de championne de France golf entreprise obtenu par Charlotte Le Provost, la très belle troisième place obtenue par Alexia Brehon et notre équipe de ligue qui termine à la troisième place du classement général des ligues.

Après une année 2024 bien remplie, cette nouvelle saison 2025 débutera en mars avec la sélection coupe de France Pitch and Putt. Puis le programme sera bien dense, pour tous les goûts et tous les niveaux comme chaque année. **Encore un grand merci à tous les futurs organisateurs. Nous comptons sur vous tous pour participer au maximum dans nos différentes rencontres** afin de montrer que le golf entreprise est dynamique et draine un grand nombre d'AS, de joueuses et de joueurs de la région Auvergne Rhône-Alpes.

N'hésitez pas à faire découvrir notre sport à vos collègues de travail et amis en organisant ou participant à des journées découvertes. Comme vous le savez il est important d'avoir cette activité développement afin d'assurer le futur de notre golf entreprise.

Si vous avez des contacts de personnes qui souhaitent créer une AS au sein de leur entreprise, n'hésitez pas à contacter le bureau du golf entreprise AURA

Cette édition 2025 du Vademecum ligue du golf Entreprise vous sera utile pour l'organisation de votre saison sportive, en vous apportant les bons conseils pour que vous puissiez vivre d'inoubliables moments de sport, de détente, et de convivialité.

Enfin, je remercie la société **Claude GILBERT** pour sa fidélité à la dotation des éliminatoires de Coupe de France et Coupe des Présidents ainsi que les sociétés **GolfOmax** et **GOLFY** pour leur participation à la dotation des différentes épreuves de notre calendrier.

Je vous souhaite une excellente saison 2025.

Bien amicalement

Bertrand FILLON
Délégué Golf Entreprise
de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes



BUREAU

Bertrand FILLON	Marie Hélène MAGNET
Délégué Ligue AS CEA/ST Grenoble	Délégué Ligue Adjointe Auvergne ATSCAF ALLIER
Michel ALLABERT	Georges OHANNESSIAN
Correspondant Développement AS RENAULT V.I.	Secrétaire A.S.F.C.
Cyril PERIOL	Christine CREST
Responsable site web AS MERIEUX	Activité Senior AS POMAGALSKI

DELEGUES TERRITORIAUX

AIN - 01	ALLIER / CANTAL / PUY DE DOME / HAUTE LOIRE – 03 / 15 / 63 / 43
Jérôme ZANOLIN C.S.A. BASE AERIENNE 278	Marie Hélène MAGNET ATSCAF ALLIER
LOIRE/DRÔME / ARDECHE – 42/26/07	ISERE - 38
Georges OHANNESSIAN A.S.F.C.	Vincent TIRARD AS GOLF CE STMICROELECTRONICS
RHÔNE - 69	SAVOIE / HAUTE SAVOIE – 73/74
Cyril PERIOL AS MERIEUX	Matthieu COURGENAY AS NTN SNR



REGLEMENT GENERAL

Les dispositions du règlement général s'ajoutent à celles des règlements généraux du vade-mecum fédéral et du vade-mecum de la ligue.

REGLEMENTS APPLICABLES

Les règlements suivants sont applicables aux compétitions Golf d'Entreprise de la Ligue de Golf Auvergne-Rhône-Alpes :

- VADE-MECUM DE LA FFGOLF
- VADE-MECUM DE LA LIGUE AURA.

COMITE D'EPREUVE

Un Comité d'Epreuve est mis en place pour chaque compétition. Il se compose comme suit :

- Le Délégué Golf d'Entreprise de la Ligue ou son représentant.
- L'organisateur de l'épreuve.
- Un représentant du golf sur lequel a lieu la compétition.

Les membres du Comité ne devraient pas disputer l'épreuve.

Toute réclamation doit être formulée le jour de l'épreuve par le Capitaine de l'équipe auprès de l'organisateur.

Le Comité d'Epreuve se réunit, examine la demande et prend les dispositions nécessaires pour régler la réclamation. En cas de problème de règle difficile à résoudre, il fait appel à un arbitre de la Ligue.

Les décisions du Comité d'Epreuve sont sans appel.

PARTICIPANTS

Sauf limitation dans le règlement spécifique de l'épreuve, les compétitions sont ouvertes aux associations d'entreprise affiliées à la Ligue Auvergne Rhône Alpes.

Les joueurs doivent être membre de l'A.S. Golf d'Entreprise (licencié ou rattaché) et avoir enregistré leur certificat médical le jour de la clôture des inscriptions.

INSCRIPTIONS

Pour chaque rencontre le capitaine d'équipe doit :

- Inscrire son équipe sur « Extranet » avant la date limite d'inscription.
- Il est possible d'avoir des joueurs invités qui ne compteront pas pour le résultat équipe. Le capitaine devra envoyer la liste de ses joueurs invités à l'organisateur le lundi soir au plus tard.
- L'organisateur limitera le nombre de joueur invité par A.S. lorsque le nombre total d'inscrits sera trop élevé.
- Remettre le paiement correspondant au plus tard le jour de l'épreuve à l'organisateur.
- Faire porter des tenues similaires aux joueurs de l'équipe lors de la remise des prix (Polos minimum).
- Faire participer les joueurs de l'équipe au cocktail.

Aucun scratch et repas ne sera remboursé après le mercredi minuit.

Tout paiement non réglé avant le départ entrainera la disqualification de l'équipe.



ORGANISATION

Le responsable de l'épreuve organise et coordonne la compétition qui lui a été confiée. Il organise les départs et veille au bon déroulement de l'épreuve.

Il doit prévoir des « Commissaires de Parcours » afin d'aider les parties en difficultés et de faire accélérer les parties en retard.

Chaque organisateur doit s'assurer que le golf a prévenu les services de secours les plus proches du déroulement de la compétition afin qu'ils se tiennent prêts à intervenir.

Il détermine, avec le golf, qui est en charge de l'interruption de jeu en cas d'orage.

L'ensemble des dispositions à prendre sont décrites dans la Charte de l'Organisateur disponible sur le site Golf Entreprise AURA : www.golf-entreprise-ara.org

REGLEMENTS PARTICULIERS

Les règlements particuliers complètent les règlements généraux des épreuves organisées par le Golf d'Entreprise de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes. Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.



COMPETITIONS DE LIGUE

QUALIFICATION LIGUE / PITCH AND PUTT

Les Participants

Pour les associations

- Deux équipes maximum engagées par A.S.
- Equipe de 2 joueuses ou joueurs.

Pour les équiéiers

- Être membre de l'A.S. Golf d'Entreprise (licencié ou rattaché).
- Avoir enregistré son certificat médical le jour de la clôture des inscriptions.
- Index maximum 26,4 (les index compris entre 21,5 et 26,4 sont ramenés à 21,4).

Pour la qualification nationale :

- Être salarié titulaire de l'Entreprise dont dépend l'A.S. Golf d'Entreprise.
- Chaque A.S. envoie au Délégué du Golf d'Entreprise 10 jours avant l'épreuve le modèle d'attestation d'appartenance à l'entreprise rempli et visé par la DRH des joueurs potentiels de l'équipe dont dépend l'A.S. Golf d'Entreprise.

La Formule de jeu

- 1 rencontre Zone Auvergne et 1 rencontre Zone Rhône-Alpes
- 2 joueurs / Individuel Stroke Play / 18 trous.
- Départs en shot gun.
- Les départs s'effectuent des mêmes repères pour les Dames et les Messieurs.
- La longueur de chaque trou n'excèdera pas 90m.
- La longueur totale des 18 trous n'excèdera pas 1200m.

Le Classement

- Somme des 2 scores Brut
- Départage : sur le meilleur score Brut, puis les 9, 6 et 3 derniers trous, le 18 de celle-ci, puis trou par trou en remontant.
- Les premières équipes de chaque rencontre de chaque Zone sont qualifiées pour la finale.
- Une seule équipe par association peut se qualifier pour la finale nationale.



QUALIFICATION LIGUE / COUPE DE FRANCE

Les Participants

Pour les associations

- Equipe de 4 joueuses ou joueurs, possibilité d'inscrire 8 équipiers sur extranet dans la limite du nombre maxi de joueurs acceptés par tour.
- Les équipes jouant la qualification pour la finale nationale sont prioritaires.
- Avant le début de chaque tour, le capitaine désigne les titulaires pour le tour.
- Les équipes peuvent être différentes lors de chaque tour.

Pour les équipiers

- Index maximum 26,4 (les index compris entre 21,5 et 26,4 sont ramenés à 21,4).

Pour la qualification nationale :

- Être salarié titulaire de l'Entreprise dont dépend l'A.S. Golf d'Entreprise.
- Chaque A.S. envoie au Délégué du Golf d'Entreprise, avant le **1 juin** de l'année en cours, pour les salariés titulaires de l'Entreprise dont dépend l'A.S. Golf d'Entreprise cours le modèle d'attestation d'appartenance à l'entreprise rempli et visé par la DRH des joueurs potentiels de l'équipe dont dépend l'A.S. Golf d'Entreprise.

La Formule de jeu

- 4 joueurs / Individuel Stroke Play Score maximum par +5 (brut) / 36 trous / 18 trous par jour.
- Départs repères rouge et jaune.

Le Classement

- Somme des 3 meilleurs scores net de chaque tour.
- Toute équipe alignant moins de 3 joueurs ne sera pas classée.

La Qualification nationale

- Seules les équipes composées exclusivement de salariés titulaires de l'Entreprise dont dépend l'A.S. Golf d'Entreprise, peuvent être qualifiées.



CHAMPIONNAT DE LIGUE INDIVIDUEL 1^{ERE} SERIE

Les Participants

Pour les associations

- 10 joueuses ou joueurs maximum par A.S.

Pour les équiipers

- Index maximum 15,4
- Le Délégué du Golf d'Entreprise diminuera le nombre de joueur par A.S. lorsque le nombre total d'inscrits sera trop élevé.

La Formule de jeu

- Individuel Strokeplay / 18 trous.
- Départs repères bleu et blanc.
- Une série Dames et une série Messieurs.

Le Classement

- Scores Brut et Net de la compétition, par série.
- Départage : sur les 9, 6 et 3 derniers trous, le 18 puis trou par trou en remontant.
- Le Brut prime sur le Net.



CHAMPIONNAT DE LIGUE INDIVIDUEL 2^{EME} SERIE

Les Participants

Pour les associations

- 10 joueuses ou joueurs maximum par A.S.

Pour les équiéiers

- Index compris entre 15,4 et 35,4
- Le Délégué du Golf d'Entreprise diminuera le nombre de joueur par A.S. lorsque le nombre total d'inscrits sera trop élevé.

La Formule de jeu

- Individuel Stableford / 18 trous.
- Départs repères rouge et jaune.
- Une série Dames et une série Messieurs.

Le Classement

- Scores Brut et Net de la compétition.
- Départage : sur les 9, 6 et 3 derniers trous, le 18 puis trou par trou en remontant.
- Le Brut prime sur le Net.



CHAMPIONNAT DE LIGUE INDIVIDUEL 3^{EME} SERIE

Les Participants

Pour les associations

- 10 joueuses ou joueurs maximum par A.S.

Pour les équiéiers

- Index supérieur à 35,4
- Le Délégué du Golf d'Entreprise diminuera le nombre de joueur par A.S. lorsque le nombre total d'inscrits sera trop élevé.

La Formule de jeu

- Individuel Stableford / 18 trous.
- Départs repères rouge et jaune.
- Une série Dames et une série Messieurs.

Le Classement

- Scores Brut et Net de la compétition.
- Départage : sur les 9, 6 et 3 derniers trous, le 18 puis trou par trou en remontant.
- Le Brut prime sur le Net.



COUPE FEMININE DE LIGUE

Les Participants

Pour les associations

- Ouvert à toutes les associations d'entreprise de la Ligue
- Une équipe engagée par A.S.
- Equipe de 9 joueuses maximum.

Pour les équipières

- Pas de limitation d'index.

La Formule de jeu

- 9 joueuses / Individuel Stableford / 18 trous.
- Départs repères rouge.
- Les cadets ne sont pas autorisés.

Le Classement

- Somme des 3 meilleurs scores Net.
- Départage : sur le 4^{ème} score Net, le meilleur score Net, puis le 2^{ème} meilleur score Net, ...

Les Prix

Un Trophée sera remis à l'équipe vainqueur.

La gravure du trophée est à la charge de l'équipe vainqueur.

L'équipe vainqueur organisera l'épreuve l'année suivante.



COUPE DES PRESIDENTS D'A.S. ENTREPRISE

Trophée Claude GILBERT

Les Participants

- Président en exercice des A.S. Golf d'Entreprise ou son représentant (membre de l'AS).

La Formule de jeu

- Individuel Stableford / 18 trous.
- Départs repères rouge et jaune.

Le Classement

- Scores Brut et Net de la compétition.
- Départage : sur les 9, 6 et 3 derniers trous, le 18 puis trou par trou en remontant.
- Le Brut prime sur le Net.

Les Prix

Dotation aux 3 premiers Brut et Net.

Le Trophée Claude GILBERT est remis au Président, vainqueur Net de la compétition.

Un Trophée sera également remis au vainqueur en Brut.

La gravure du trophée est à la charge des vainqueurs.



CHAMPIONNAT FEDERAL

Les Participants

Pour les équipiers

- Être salarié titulaire de l'Entreprise dont dépend l'A.S. Golf d'Entreprise.
- Chaque A.S. envoie au Délégué du Golf d'Entreprise, avant le **15 juin** de l'année en cours le modèle d'attestation d'appartenance à l'entreprise rempli et visé par la DRH des joueurs potentiels de l'équipe dont dépend l'A.S. Golf d'Entreprise.
- Être obligatoirement disponible pour les dates du Championnat Fédéral.
- Index maximum 10 pour les Dames et 5 pour les Messieurs.

La sélection

- La sélection des 5 équipiers maximum (au minimum une personne de chaque sexe) sera faite par le Délégué de Ligue et le Capitaine de l'équipe
- L'équipe sera composée uniquement de Wild card basée sur les résultats récents des joueuses et joueurs.
- Les joueurs comptant pour le score par équipe lors du Championnat Fédéral sont désignés par le Délégué du Golf d'Entreprise ou le capitaine de l'équipe.



RENCONTRE AURA

Conditions de participation pour les associations

Une seule équipe de 7 joueuses ou joueurs max par A.S.

Zone Auvergne

- Pas de limitation d'index.
- Le Délégué du Golf d'Entreprise de la zone Auvergne diminuera le nombre de joueur par A.S. lorsque le nombre total d'inscrits sera trop élevé.

Zone Rhône Alpes

- Pas de limitation d'index.
- Le Délégué du Golf d'Entreprise de la zone Rhône Alpes diminuera le nombre de joueur par A.S. lorsque le nombre total d'inscrits sera trop élevé.

Engagement

L'engagement des équipes doit être confirmé à l'issue des inscriptions. Il doit être envoyé à l'adresse du responsable du golf d'Entreprise des zones d'appartenance.

- fillon.b@wanadoo.fr
- marie-helene.magnet@orange.fr

L'inscription des joueurs se fera sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) et doit s'effectuer au plus tard le dimanche minuit qui précède la rencontre.

Chaque joueur devra s'acquitter du droit de jeu fixé par le club qui reçoit.

Forme de jeu

Scramble à 2 en Brut sur 18 trous le samedi et le dimanche. Les équipes de scramble de chaque zone peuvent changer entre le samedi et le dimanche. Les camps de la zone Rhône-Alpes rencontrent les camps de la zone Auvergne.

La composition et l'ordre de jeu des camps est laissé à l'initiative des responsables de zone.

Départs repères jaunes et rouges

Départage

Les parties gagnées rapportent 1 point, en cas d'égalité un demi-point pour chaque zone.

Comité de l'épreuve

Constitué d'un représentant du club qui reçoit l'épreuve, du Délégué Zone Rhône-Alpes et du Délégué Zone Auvergne.

Les Prix

Le vainqueur sera la Zone qui aura marqué le plus de point.

En cas d'égalité le Trophée sera conservé par l'équipe l'ayant emporté l'année précédente.

Un Trophée sera remis à l'équipe vainqueur.

La gravure du trophée est à la charge de l'équipe vainqueur.



COMPETITIONS ZONE AUVERGNE

(REGLEMENTS DETAILLES SUR LE SITE DU COMITE TERRITORIAL)

CHAMPIONNAT AUVERGNE PAR EQUIPE

Les Participants

Pour les associations

- Ouvert à toutes les associations d'entreprise de la Ligue, zone Auvergne.
- 2 équipes maximum par AS dans la même division.
- Equipe de 5 joueuses ou joueurs maximum.

Pour les équiipers

- 1 invité maximum pour une équipe de 5.
- Pour la D1 et D2, les extérieurs ne peuvent constituer que les 5° et 6° joueurs de l'équipe.
- Pour une équipe de 4 joueurs, pas d'extérieur.
- Pour une équipe de 5 joueurs, 1 seul extérieur possible.
- Pour une équipe de 6 joueurs, 2 extérieurs possibles.
- C'est aux capitaines de vérifier cela. S'il y a infraction l'équipe sera disqualifiée pour le tour en D1 et pour la D2.
- Pour la D3 équipe de 5 joueurs maximum et 1 seul extérieur possible
Une équipe scratchée marquera 600 points de même s'il y a infraction au règlement ci-dessus évoqué

La Formule de jeu

- 4 rencontres par division.

Division 1

- **Score maximum brut par+4** / 18 trous / 2 en stokeford brut (4 cartes) et 2 simples en matchplay.
- Départs repères V (rouge) et III (jaune).

Division 2

- **Score maximum brut par+4** / 18 trous / 5 simples mixtes.
- Départs repères V (rouge) et III (jaune).

Division 3 (index<36)

- **Score maximum brut par+4**+ Classement Brut et Net / 18 trous / 2 simples mixtes ; c'est le classement Brut qui est retenu pour la montée en D2
- Départs repères V (rouge) et III (jaune).

En D3, possibilité d'une dérogation pour intégrer un joueur dont l'index est supérieur à 36 et inférieur à 45

Dans l'hypothèse où une équipe est incomplète, **150 points seront attribués au joueur manquant pour permettre le classement de l'équipe**

Le Classement

Classement du jour

- Somme des 4 meilleurs scores de chaque journée – Tour 1 et 2 pour la D1

Classement de la division

- Somme des résultats des 4 rencontres.



- Départage : le classement du dernier tour, puis celui du 2ème tour, puis les 5èmes scores du dernier tour, puis du 2ème tour, puis du 1er tour, puis les 6èmes scores du dernier tour, puis du 2ème tour, puis du 1er tour.

Les Divisions

- **3 divisions** (1^{ère} division, 2^{ème} Division, 3^{ème} Division).
- **12 à 16 équipes par division.**
- Les 2 dernières équipes de la Division 1 descendent en division inférieure.
- Les 2 dernières équipes de la Division 2 descendent en division inférieure.
- Les 2 premières équipes des divisions 2, 3 montent en division supérieure

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL AUVERGNE 36+

Objectif: faire découvrir le jeu en compétition, de nouveaux parcours, se classer ou améliorer son classement. Les joueurs sont encadrés par des joueurs confirmés de leur AS ou d'une autre AS.

Les Participants

Pour les associations

- Ouvert à toutes les associations d'entreprise de la Ligue, zone Auvergne.

Pour les équiéiers

- Pas de nombre de joueurs maximum par A.S.
- Index supérieur à 36,0 **en priorité**
- Le Délégué du Golf d'Entreprise diminuera le nombre de joueurs par A.S. lorsque le nombre total d'inscrits sera trop élevé.

La Formule de jeu

- Individuel Stableford / 18 trous joués sur les parcours 9 trous
- Départs repères violets, oranges, jaunes et rouges

Le Classement

- Scores Net de la compétition

CHALLENGE DEPEIGE

Les Participants

Pour les associations

- Ouvert à toutes les associations d'entreprise de la Ligue
- Possibilité d'engager plusieurs équipes par A.S.

Pour les équiéiers

- Poules 1, 2 et 3 composées de 6 joueurs avec 2 invités maximum, les autres poules sont composées de 4 joueurs avec 1 invité maximum
- Le Délégué du Golf d'Entreprise diminuera le nombre de joueur par A.S. lorsque le nombre total d'inscrits sera trop élevé.
- L'épreuve se déroule sur 2 tours

La Formule de jeu

- Match play : Les 9 premiers trous se jouent en greensome, les 9 derniers en individuel



- Départs jaunes et rouges

Le Classement

- 3 points (2) à partager sur les greensomes , 6 (4) à partager sur les individuels. En cas d'égalité dans une partie, on partage le point. En cas d'égalité sur l'ensemble, c'est le nombre de victoires en individuel qui est pris en compte.
- Le vainqueur de la poule 1 remporte le Challenge, les vainqueurs des autres poules gagnent, pour la saison suivante, le droit d'accéder à la poule supérieure.

RYDER CUP AUVERGNATE

Les Participants

Pour les associations

- Ouvert à toutes les associations d'entreprise de la Ligue, zone Auvergne

Pour les équipiers

- 3 équipes maximum de 2 joueurs par A.S.
- Index limité à 26,4 pour les hommes et 30 pour les dames
- Le Délégué du Golf d'Entreprise diminuera le nombre de joueur par A.S. lorsque le nombre total d'inscrits sera trop élevé.

La Formule de jeu

- Scramble à 2 / 18 trous / Match play
- Une Team BLEUE et une Team ROUGE
- Départs repères jaunes et rouges

Le Classement

- Les parties gagnées rapportent 1 point, en cas d'égalité ½ point à chaque équipe
- La team déclarée vainqueur est celle qui a rapporté le plus de point



COMPETITIONS ZONE RHONE-ALPES

CHAMPIONNAT RHONE-ALPES PAR EQUIPE

Les Participants

Pour les associations

- Ouvert à toutes les associations d'entreprise de la zone Rhône-Alpes.
- Une équipe engagée par A.S.
- Une équipe 2 autorisée en 3^{ème} division.
- Equipe de 6 joueuses ou joueurs maximum.

Pour les équipiers

- Index maximum 35,4.

La Formule de jeu

- 3 rencontres par division.
- 6 joueurs / Individuel Stableford / 18 trous.
- Pour toutes les divisions : Départs repères rouge et jaune.

Le Classement

Classement du jour

- Somme du meilleur score Brut et des 3 meilleurs scores Net. Le Brut prime sur le Net.
- Dans une même équipe, en cas d'égalité des scores brut, le score brut retenu sera celui de l'index le plus bas.
- Départage : sur le meilleur score Brut, puis le 2^{ème} meilleur score Brut, ...

Classement de la division

- Somme des résultats des 3 rencontres.
- Départage : sur le meilleur score des rencontres, puis le 2^{ème} meilleur score, ...

Les Divisions

- 5 divisions (Division 1, Division 2 Poule A et Poule B, Division 3 Poule A et Poule B).
- 12 équipes par division, sauf pour les divisions 3.
- Les 4 dernières équipes de la Division 1 descendent en division inférieure.
- Les 2 premières équipes de chaque poule des Divisions 2 et 3 montent en division supérieure.
- Les 2 dernières équipes de chaque poule des Divisions 2 descendent en division inférieure.
- Toute nouvelle équipe entre par la Division 3.

Voir le tableau des Divisions disponible avec le calendrier Entreprise

Le Règlement pour les équipes 2

- Les équipes 2 ne peuvent pas monter en division supérieure. Elles sont et restent en Division 3.
- Une équipe 2 peut gagner la Division 3 mais n'aura pas accès à la finale.
- En cas de descente de l'équipe 1 en Division 3, les 2 équipes ne sont pas autorisées à jouer dans la même poule.
- Pas de contrainte pour les joueurs des 2 équipes.



FINALE CHAMPIONNAT RHONE-ALPES

- Compétition sur une rencontre suivant la même formule que les divisions.
- Qualification pour la finale : Les 4 premières équipes de Division 1, les 2 premières équipes des poules des Divisions 2 et 3.
- Départs repères rouges et jaunes.
- Toute équipe qualifiée pour la finale qui ne peut pas y participer, doit prévenir le Délégué de Ligue au plus tôt et avant la date limite d'inscription, pour qualifier l'équipe suivante de la division dont elle fait partie.

Les Prix

Un Trophée sera remis à l'équipe vainqueur.

La gravure du trophée est à la charge de l'équipe vainqueur.



QUALIFICATION / COUPE RHONE-ALPES

Les Participants

Pour les associations

- Ouvert à toutes les associations d'entreprise de la zone Rhône et Alpes.
- Une seule équipe engagée par A.S.
- Equipe de 7 joueuses ou joueurs maximum.

Pour les équiéiers

- Index maximum 35,4.

La Formule de jeu

- 7 joueurs / Individuel Stableford / 18 trous.
- Départs repères bleu et blanc.

Le Classement

- Somme des 3 meilleurs scores Brut.
- Départage sur le 4^{ème} score Brut, puis le meilleur score Brut, le 2^{ème} meilleur score Brut,
- Les 4 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.



PHASE FINALE COUPE RHONE-ALPES

Les Participants

Pour les associations

- Les équipes qualifiées à l'issue de la phase de qualification.
- Équipe de 6 joueuses ou joueurs maximum.

Pour les équipiers

- Index maximum 35,4.

La Formule de jeu

- Match-play Brut / 9 trous.
- Départs repères bleu et blanc.
- Tableau de match-play suivant le classement de la phase de qualification : 1 v 4, 2 v 3.
- Chaque rencontre se dispute en 3 matchs (1 foursome et 2 simples) soit 4 joueurs
- Demi-finales le matin, finales l'après-midi.
- Aucun match ne peut être partagé, les adversaires continuant à jouer jusqu'à ce que l'un des camps le gagne, sauf si le résultat final de la rencontre est déjà acquis pour une équipe.
- Les simples se jouent dans l'ordre des index arrondis. A index arrondi égal, le choix est laissé au capitaine.
- A l'occasion de chaque rencontre, le capitaine remet au Délégué du Golf d'Entreprise ou à son représentant, sa feuille de composition d'équipe, ¼ d'heure avant le premier départ du matin et ¼ d'heure avant le premier départ de l'après-midi.

Le Classement

- Résultat des rencontres en match-play.

Les Prix

Un Trophée sera remis à l'équipe vainqueur.

La gravure du trophée est à la charge de l'équipe vainqueur.



TROPHÉES DÉPARTEMENTAUX 36+

Les Participants

Pour les associations

- Ouvert à toutes les associations d'entreprise de la zone Rhône-Alpes.
- Une équipe engagée par A.S.
- Équipe de 7 joueuses ou joueurs maximum.

Pour les équiépiers

- Pas de limitation d'index.
- Ouvert de préférence aux joueurs avec index supérieur à 36.

La Formule de jeu

- Le nombre de rencontres est déterminé, pour chaque département, par le responsable du Trophée.
- 7 joueurs / Individuel Stableford Net / 18 trous.
- Départs repères rouges et jaunes.

Le Classement

Classement du jour

- Somme des 4 meilleurs scores Net.
- Départage : sur le meilleur score Net, puis le 2^{ème} meilleur score Net,

Classement Final

- Somme des résultats des 4 rencontres.
- Pour certains Trophée Départementaux, possibilité de faire l'addition des 3 meilleurs résultats sur les 4 épreuves
- Départage : sur le meilleur score des rencontres, puis le 2^{ème} meilleur score,
- Qualification pour la finale : Les 3 premières équipes de chaque Trophée Départemental.
- Le classement final de chaque Trophée Départemental permettra aux AS ayant au moins 2 joueurs avec index supérieur à 36 pour chaque épreuve de marquer des points au classement du Mérite des AS Entreprise.

La Finale

Compétition sur une rencontre suivant la même formule que les divisions.

Les Responsables

Les responsables des Trophées Départementaux sont :

- | | |
|-----------------------------|-------------------------------|
| • Ain – Rhône : | C. Periol. AS Merieux |
| • Loire – Drome – Ardèche : | G. Ohannessian. AS FC |
| • Isère : | V.Tirard. ST Microelectronics |
| • Savoie – Haute Savoie : | M. Courgenay. NTN SNR |



FINALE TROPHÉES DÉPARTEMENTAUX 36+

Les Participants

Pour les associations

- Une équipe engagée par A.S. qualifié suite aux Trophées Départementaux.
- Équipe de 7 joueuses ou joueurs maximum.

Pour les équipiers

- Pas de limitation d'index.
- Ouverte de préférence aux joueurs avec index supérieur à 36

La Formule de jeu

- 7 joueurs / Individuel Stableford Net / 18 trous.
- Départs repères rouges et jaunes.
- Chaque départ doit être mixé avec bas/moyen/haut index. Le but étant de faire progresser les joueurs débutants ou peu d'expérience en compétition.

Le Classement

- Somme des 4 meilleurs scores Net.
- Départage : sur le meilleur score Net, puis le 2^{ème} meilleur score Net, ...
- Le classement de la finale permettra aux AS ayant au moins 2 joueurs avec index supérieur à 36 de marquer des points au classement du Mérite des AS Entreprise.

